



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE OYRE  
SEANCE du LUNDI 2019

N°2019-42

L'an deux mille dix neuf et le lundi 9 septembre 2019 à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

**Date de la Convocation** : le 4/09/2019

**Date d’Affichage** : le 4/09/2019

**PRESENTS** : M. Géry WIBAUX, Mme Anne-Marie BRUNET, M. Alain BESNAULT, Mme Renée GRUZ, M. Yoane MARTINIERE, Mme Nathalie FILLATRE, Mme Nathalie VILLAUMÉ, Mme Florence GUILLEMOTO, M. Francis CHEDOZEAU, M. Alexandre FRESNEAU, M. Loïc CHATILLON.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Christelle PREVOST donne soin pouvoir à Mme Nathalie VILLAUME,  
M. Thierry ANDRAULT donne pouvoir à Mme Nathalie FILLATRE,  
M. Jean-Denis DECHAUME donne son pouvoir à M. Alain BESNAULT,  
Mme Stéphanie PENOT,

**SECRETAIRE** : Loïc CHATILLON,

Nombre de membres afférents au CM : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 11 + 3 pouvoirs

**Objet de la délibération** : adhésion des communes de Jouhet et Montmorillon au Syndicat Eaux de Vienne-SIVEER

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'ils doivent se prononcer sur l'adhésion des communes de Jouhet et Montmorillon au Syndicat Eaux de Vienne-SIVEER.

**APRÈS DELIBERATION**, le Conseil Municipal à l'unanimité :

✚ **ACCEPTÉ**, l'adhésion des communes de Jouhet et Montmorillon au Syndicat Eaux de Vienne-SIVEER.

Au Registre sont les signatures,  
Pour Copie conforme,  
En Mairie, le 10 septembre 2019

Le Maire,



*Gwibaux*  
Géry WIBAUX

AR PREFECTURE

086-218601862-20190910-D2019\_42-DE  
Regu le 10/09/2019